



Succession et patrimoine de ma mere

Par **pampoulette**, le **23/09/2009** à **08:55**

Bonjour,
ma premiere question est la suivante.ma mere est decedée.on est 2 pour la succession de ma mere qui n est pas encore réglée.le notaire de mon frere a egaré les clés.puis je faire ouvrir la maison et donner les cle a mon notaire puisque c est lui qui s occupe de la sucession?merci